

Plateforme d'assemblage des éoliennes en mer de demain

Comité de suivi du 26 juin 2025



Les intervenants

Francisco SANCHEZ
Directeur de projet

Philippe LÉON
Chef de projet Éole

Karine LERENDU
Responsable du
service communication

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

Catherine TREBAOL
Garante de la
concertation
continue

LA commission
nationale du
débat public **CNDP**

Marianne Riboullet
Animatrice – Directrice
du pôle concertation

Maxime Leconte
Co-animateur – Consultant

 **sennse**
GROUPE VERTICAL SEA

PROGRAMME DU COMITÉ

1. Introduction
2. Présentation du rôle du comité de suivi
3. Présentation du bilan de la concertation préalable et du calendrier de la concertation continue et temps d'échanges
4. Partage des premières avancées et des prochaines étapes



Introduction

1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

Mot d'accueil

Francisco SANCHEZ
Directeur du projet Éole

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

 eole

1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

Le mot des garants

Catherine TREBAOL
Garante de la concertation continue

LA commission nationale du débat public **CNDP**

1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes



Tour de table

2

Le comité de suivi

Les objectifs du comité de suivi

- **Favoriser le dialogue continu et permettre une appropriation collective du projet** entre le port, les collectivités, les acteurs économiques, associatifs, syndicaux et les riverains.
- **Assurer une information régulière et échanger sur les évolutions du projet** au fil de son élaboration technique, réglementaire et opérationnelle.
- **Suivre la mise en œuvre des engagements** pris à l'issue de la concertation préalable.
- **Partager les retours issus des différentes rencontres** de la concertation continue.
- **Faire le lien avec les autres parties prenantes**, en jouant un rôle de relais auprès des réseaux et acteurs du territoire.



La composition du comité de suivi

27 acteurs membres

Collectivités :

- Ville de Saint-Nazaire
- Ville de Saint-Brevin-les-Pins
- Ville de Montoir-de-Bretagne
- Ville de Donges
- Saint-Nazaire Agglo – La CARENE
- Communauté de Communes Sud-Estuaire
- Département de Loire-Atlantique
- Région des Pays de la Loire

Acteurs économiques :

- CCI Nantes Saint-Nazaire
- CESER Pays de la Loire
- Chantiers de l'Atlantique
- COREPEM
- Marins pêcheurs
- Neopolia
- Union Maritime Nantes Ports (UMNP)

Acteurs associatifs :

- Avenir Environnement 44
- Bretagne Vivante
- Défense de la mer (DLM)
- France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire
- Les Amis du Petit Maroc
- Les Amis de Saint-Brévin
- LPO Loire-Atlantique
- Réseau Énergies Terre & Mer (RETM)
- Vivre à Méan Penhoët

Syndicats :

- Comité régional CGT des Pays de la Loire
- MEDEF Pays de la Loire – MEDEF Loire-Atlantique
- Syndicat Port Atlantique Encadrement CFE-CGC

Critères de sélection

Le comité de suivi est composé :

- **Des acteurs dépositaires d'un cahier d'acteur** (*hors critères excluant ci-dessous*)
- **Des acteurs complémentaires répondant au besoin d'équité et de représentativité territoriale**, étant en proximité du territoire de projet.

Les critères excluant sont les acteurs étant des partis politiques, des acteurs extraterritoriaux, et des développeurs qui seront candidats à l'exploitation du quai à l'exception des opérateurs déjà présents sur le territoire et répondant à des enjeux de coordination/mutualisation des usages de la plateforme Éole.

Le fonctionnement du comité de suivi

Rencontres prévisionnelles du comité

- **1^{ère} comité de suivi – Installation du comité (aujourd'hui)**

Présentation du bilan de la concertation préalable, de la concertation continue, du rôle du comité et du calendrier de travail.

- **2^{ème} comité de suivi – Fin de la séquence "Avant-projet"**

Partage des études et avancées du projet, des retours sur les rencontres de la concertation, des premières évolutions du projet.

- **3^{ème} comité de suivi – Fin de la séquence "Projet"**

Partage des dernières études et avancées du projet, discussion des évolutions finales du projet, préparation du dépôt du DDAE.

Des réunions complémentaires pourront être organisées selon les besoins spécifiques d'échange identifiés et l'avancement des études.



3

Retour sur la concertation préalable

Les objectifs de la concertation préalable

Une concertation préalable du 23 septembre au 23 novembre 2024 sous l'égide de la CNDP

- **Débattre de l'opportunité du projet**
- **Echanger et contribuer sur les objets et caractéristiques du projet soumis à la concertation :**
 - les techniques de construction du quai
 - les techniques de construction des dispositifs de stockage
 - des flotteurs sur le plan d'eau
 - l'insertion du projet dans son environnement
 - la cohabitation des usages sur le plan d'eau et dans l'estuaire
 - les synergies avec les acteurs de la filière



9 semaines de concertation pour s'informer



Un dossier de concertation



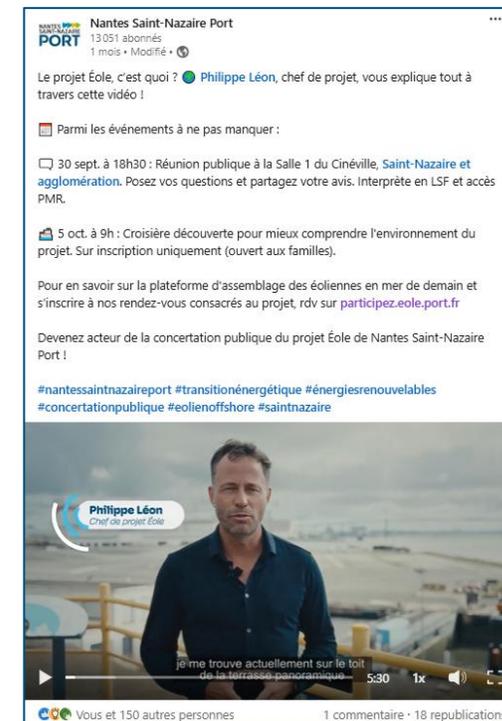
Une plateforme informative et participative



Un dépliant « L'essentiel du projet »
distribué en plus de 50 000 exemplaires



Une exposition à la base sous-marine



Une vidéo de présentation du projet
et des communications dans la
presse et sur les réseaux sociaux

9 semaines de concertation pour donner son avis

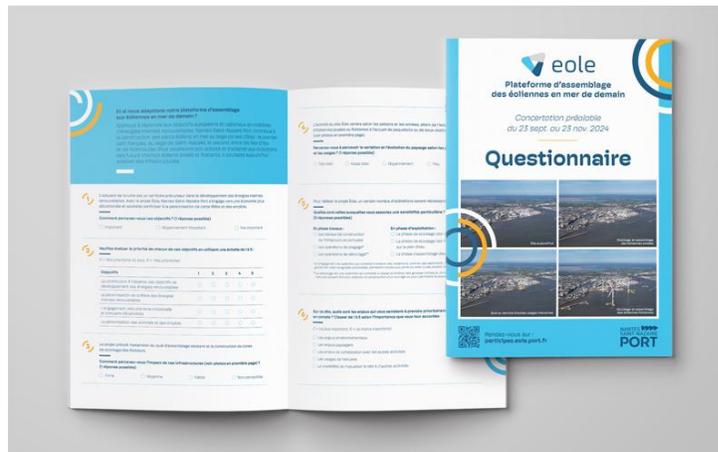


La plateforme contributive

participez.eole.port.fr



Le questionnaire



Les registres

À Saint-Nazaire :

- Saint-Nazaire Agglo
- Mairie de Saint-Nazaire
- Mairie de Saint-Brévin-les-Pins

À Nantes :

- Siège de Nantes Saint-Nazaire Port



Les cahiers d'acteur



1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et la concertation continue

4

Les avancées et les prochaines étapes

9 semaines de concertation pour échanger et contribuer



2 réunions publiques



1 table-ronde en ligne



4 débats mobiles



14 rencontres

3 rencontres étudiants



3 ateliers thématiques



1 croisière



De nombreux cahiers d'acteurs déposés

25 cahiers d'acteurs remis par différents acteurs :

- Avenir Environnement 44 ;
- CCI Nantes Saint-Nazaire ;
- CESER Pays de la Loire ;
- Chantiers de l'Atlantique ;
- Comité régional CGT des Pays de la Loire ;
- Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM) ;
- Défense de la mer (DLM) ;
- Département de Loire-Atlantique ;
- EDF Renewables ;
- Europe Écologie Les Verts – Les écologistes - Groupe local Saint Nazaire ;
- France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire et ses associations membres, FNE Loire-Atlantique, Bretagne Vivante et la LPO Loire-Atlantique ;
- France Offshore Renewable (FOR) ;
- France renouvelables ;
- Les Amis de Saint-Brévin ;
- MEDEF Pays de la Loire – MEDEF Loire-Atlantique ;
- Néopolia ;
- Parti Communiste Français - Fédération de Loire-Atlantique ;
- Préserver l'Identité Environnementale de Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer (PIEBIEM) ;
- Région des Pays de la Loire ;
- Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) ;
- Saint-Nazaire Agglo - Ville de Saint-Nazaire ;
- Syndicat Port Atlantique Encadrement CFE-CGC ;
- Union Maritime Nantes Ports (UMNP) ;
- VALEMO ;
- Ville de Saint-Brevin-les-Pins - Communauté de Communes Sud-Estuaire.



1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

En synthèse



14 rencontres
organisées



Plus de 600 participants
aux rencontres



146 avis libres
déposés



195 questionnaires
remis



Plus de 10 000
visionnages
de la vidéo du projet

et

431 visionnages
de la table-ronde



25 cahiers d'acteurs
remis



1 481 visiteurs
unique sur la plateforme

Les enseignements et les engagements issus de la concertation préalable

L'opportunité du projet

Les enseignements de la concertation préalable

- **L'opportunité du projet Éole est largement confirmée** pour répondre aux objectifs de transition énergétique, renforcer la filière éolienne en mer et soutenir le développement économique et industriel local.
- **Des retombées socio-économiques locales** attendues par plusieurs acteurs et habitants.
- **Une coordination nécessaire avec les acteurs** du territoire et de la façade atlantique dans une logique de mutualisation des infrastructures
- **Un souhait de mieux saisir la place du projet Éole** parmi les autres projets du territoire et son articulation avec la programmation nationale des appels d'offres.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- **Confirme sa volonté de mener à bien le projet Éole**, dont l'opportunité a été globalement reconnue et qui est considéré comme un levier stratégique pour la transition énergétique et le développement du territoire.
- S'engage à poursuivre les échanges avec l'État, les consortiums éoliens et les acteurs industriels du territoire pour **assurer l'adéquation du projet Éole et les besoins industriels à venir**.
- **Apporter des précisions durant la concertation continue** sur la stratégie nationale et les retombées socio-économiques dans la limite de ses compétences.

Les caractéristiques du projet

Les enseignements de la concertation préalable

- Le projet est apprécié pour **sa modularité et sa capacité à s'adapter aux évolutions technologiques** de la filière éolienne (posé, flottant, sous-stations...).
- Une importance de garantir **la pérennité et la réversibilité des aménagements**, afin de préserver la capacité d'évolution du site.
- **Une vigilance environnementale** sur l'imperméabilisation des sols, l'artificialisation et l'occupation foncière.
- Une forte attente d'**implication des entreprises du territoire** dans la réalisation des infrastructures.
- **L'implantation du projet reconnu comme cohérent**, avec quelques interrogations sur les usages actuels du quai existant et de son intégration son environnement.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- Le projet est conçu pour être **évolutif, adaptable et réversible**, afin d'anticiper les besoins futurs de la filière.
- **L'implantation sur le quai de la réparation navale est confirmée** comme site le plus adapté, à l'issue d'une analyse multicritère tenant compte des contraintes techniques, foncières et nautiques.
- **La réduction de l'impact environnemental** fait partie des objectifs, avec une attention portée à la mutualisation des usages et à la limitation de l'empreinte au sol.

Le fonctionnement du site

Les enseignements de la concertation préalable

- Des inquiétudes sont exprimées sur **les flux routiers liés aux phases de chantier et d'exploitation**, notamment en lien avec la circulation des quartiers alentours.
- **Les nuisances sonores, visuelles et vibratoires** durant les travaux suscitent des interrogations, notamment pour les riverains du quartier du Petit Maroc.
- Des questionnements sur **la cohabitation avec les usages existants** (pêche, plaisance, activités portuaires).
- **La sécurité sur le plan d'eau** est évoquée, notamment face à la taille des flotteurs et aux conditions météorologiques.
- Certains contributeurs insistent sur la nécessité de **mutualiser les infrastructures pour éviter les conflits d'usage et optimiser l'espace**.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- **Apporter des précisions** sur les mesures envisagées pour la réduction des nuisances en phase de travaux, en fonction des techniques, méthodes et phasages de construction à l'issue des études en phase projet.
- **Poursuivre le dialogue avec les pêcheurs, les plaisanciers et plus largement les usagers du plan d'eau** durant la concertation continue et via une commission nautique locale dédiée.
- **Poursuivre le dialogue et la coordination avec les futurs acteurs de la mutualisation des infrastructures** afin d'assurer une gestion optimisée de la plateforme.
- Le projet intégrera les **exigences de sécurité stricte**.

Les enjeux environnementaux du projet

Les enseignements de la concertation préalable

- Des attentes fortes portent sur la **maîtrise des impacts du projet sur les sédiments, la biodiversité, la qualité de l'air**, aussi bien en phase de chantier qu'en phase d'exploitation du projet.
- Des inquiétudes spécifiques sont exprimées concernant **les enjeux sédimentaires avec les opérations de dragage et de déroctage prévues**.
- Une demande de **partage des études d'impacts environnementaux réalisées**, en cours et à venir, ainsi qu'un suivi rigoureux de leurs résultats.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- **Organiser une rencontre décryptage durant la concertation continue** portant sur le dragage et la gestion des sédiments, la gestion du chantier et les mesures prévues, ainsi que la qualité de l'air et de l'eau.
- **Rédiger et partager des fiches thématiques** pour éclairer sur la question du dragage et de la gestion des sédiments, ou sur d'autres sujets le nécessitant.
- **Réaliser un état initial** de la qualité de l'air et le partager en comité de suivi.
- Partage de l'état initial et des études d'impact réalisées lors de l'enquête publique via les **Dossiers de Demandes d'Autorisation Environnementale (DDAE)** pour garantir la transparence sur les impacts et mesures prévues.

Les enjeux paysagers du projet

Les enseignements de la concertation préalable

- **Deux perceptions différentes du paysage** : certains considérant que le projet s'intègre dans un paysage déjà caractérisé par les activités industrielles et portuaires d'envergure, d'autres exprimant des inquiétudes sur le paysage de l'estuaire lorsque le site Éole sera exploité pour de l'éolien flottant au regard de la taille des infrastructures.
- **Une demande photomontages complémentaires** notamment depuis Saint-Brévin-les-Pins en vue de face, permettant de mieux anticiper l'impact du projet.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- **S'engage à réaliser et publier de nouveaux photomontages** sur la plateforme participative afin d'illustrer l'intégration du projet dans son environnement depuis de nouveaux points de vue partagés lors de la concertation préalable.
- La présentation des photomontages pourra se faire par **d'autres moyens éventuels** en fonction des retours et demandes des acteurs et des collectivités.
- Ces rendus pourront être accompagnés d'une **médiation technique pour faciliter leur compréhension**, notamment à Saint-Brévin-les-Pins.

Les conditions de mise en œuvre

Les enseignements de la concertation préalable

- **Le coût du projet** est régulièrement questionné, ainsi que **les modalités de son financement**.
- Les contributeurs demandent une **visibilité sur le calendrier**, en particulier sur les étapes d'instruction, de décision et de réalisation.
- **La coordination avec les autres projets du territoire** est identifiée comme un point clé pour éviter les conflits d'usage.
- **Une attente forte d'information régulière et de transparence** ressort, avec le souhait d'une concertation continue tout au long du développement du projet.

Les engagements de Nantes Saint-Nazaire Port

- **Consolide actuellement le plan de financement** avec le soutien prévu de l'État, de la Région, de l'ADEME et du MIE. Une attention est portée à la soutenabilité économique du projet.
- **Mise en place du comité de suivi durant la concertation continue** pour informer, partager et échanger sur les avancées du projet et des études.
- **Pérennisation de la plateforme participative** pour maintenir un lien direct avec le public tout au long du projet, permettre la contribution, répondre aux questions, partager des fiches thématiques sur les sujets à enjeux et les actualités sur le projet.

1

Introduction

2

Le comité de suivi

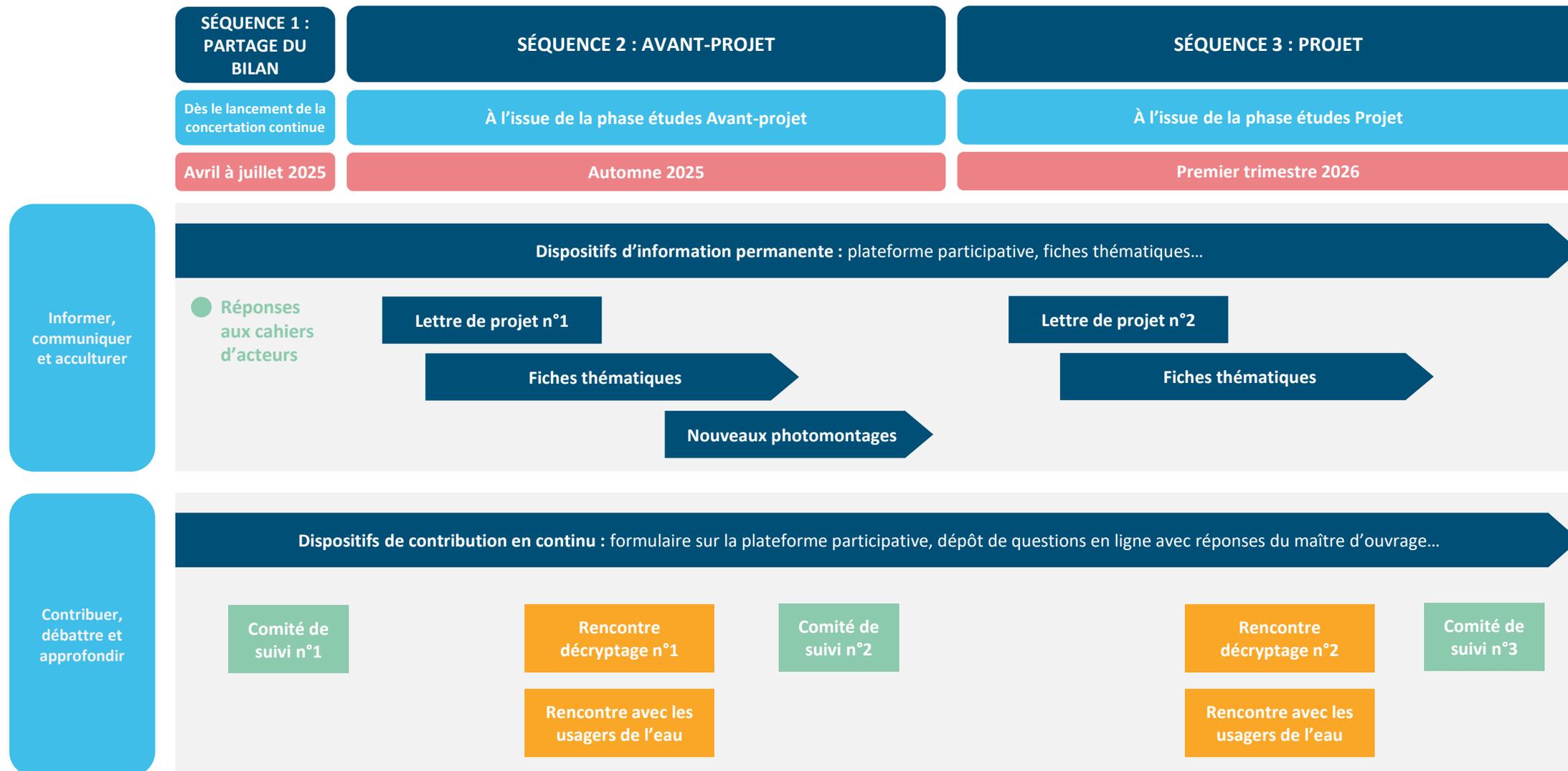
3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

Calendrier de la concertation continue



1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes



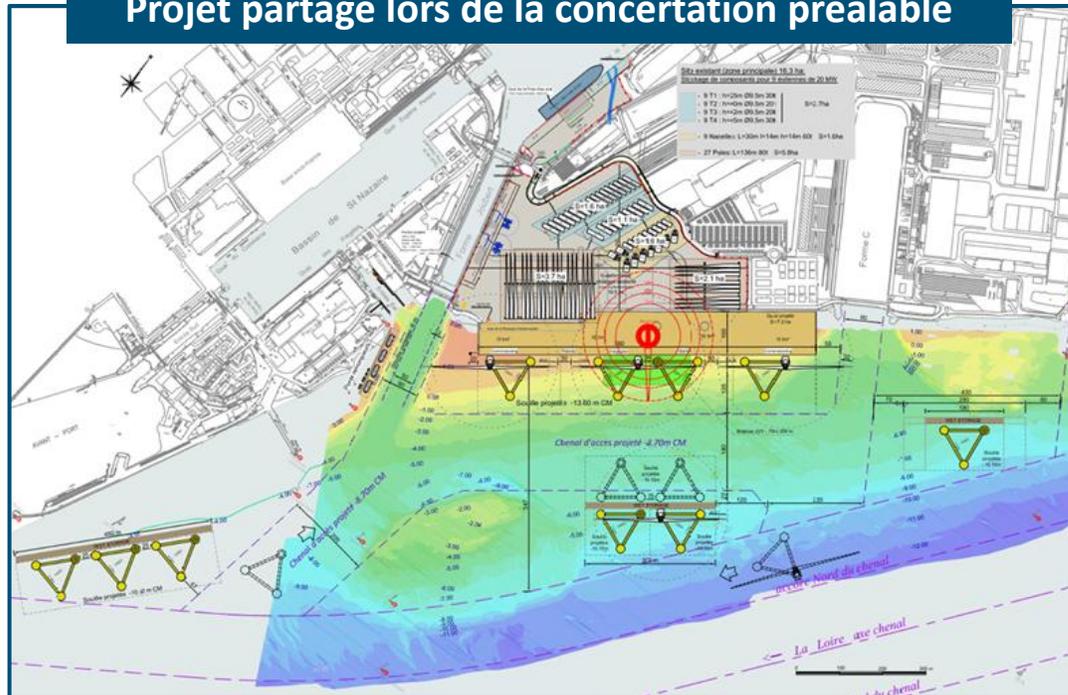
Temps d'échanges

4

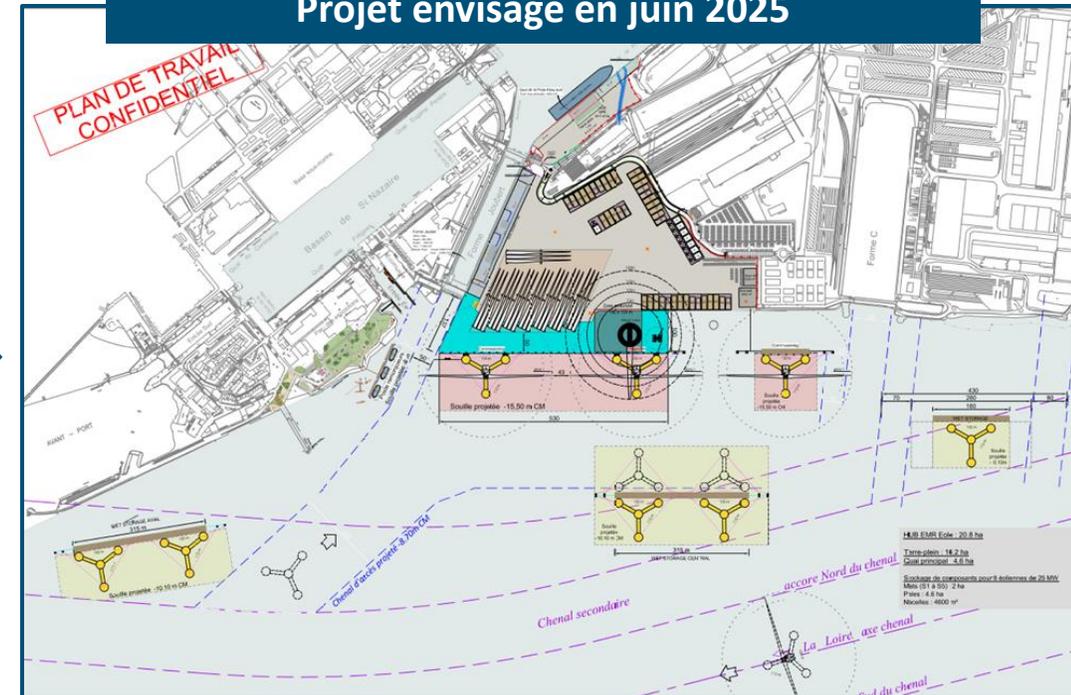
Les premières avancées et les prochaines étapes

Premières avancées sur le projet

Projet partagé lors de la concertation préalable



Projet envisagé en juin 2025

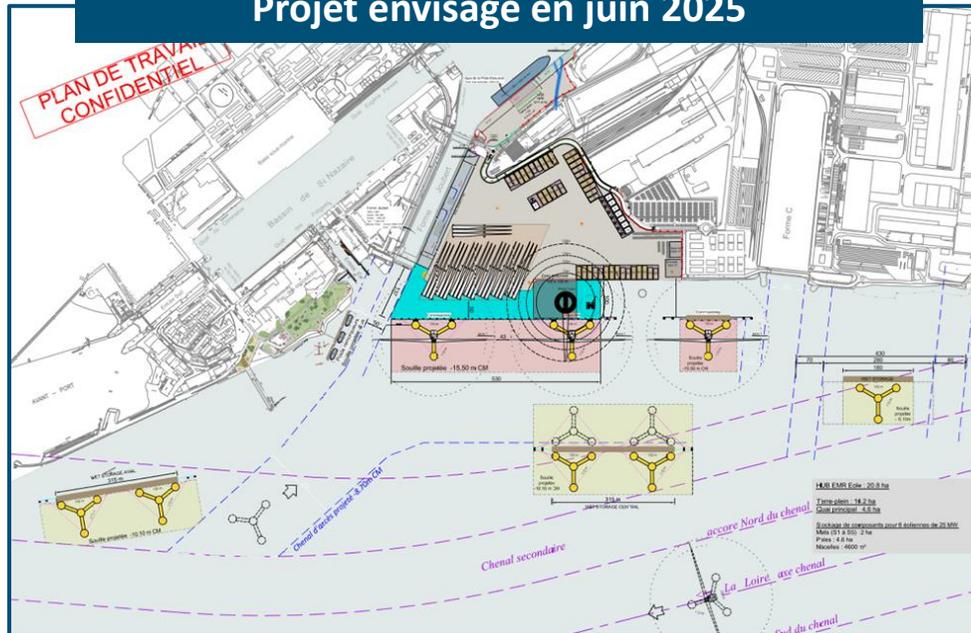


Les premiers ajustements :

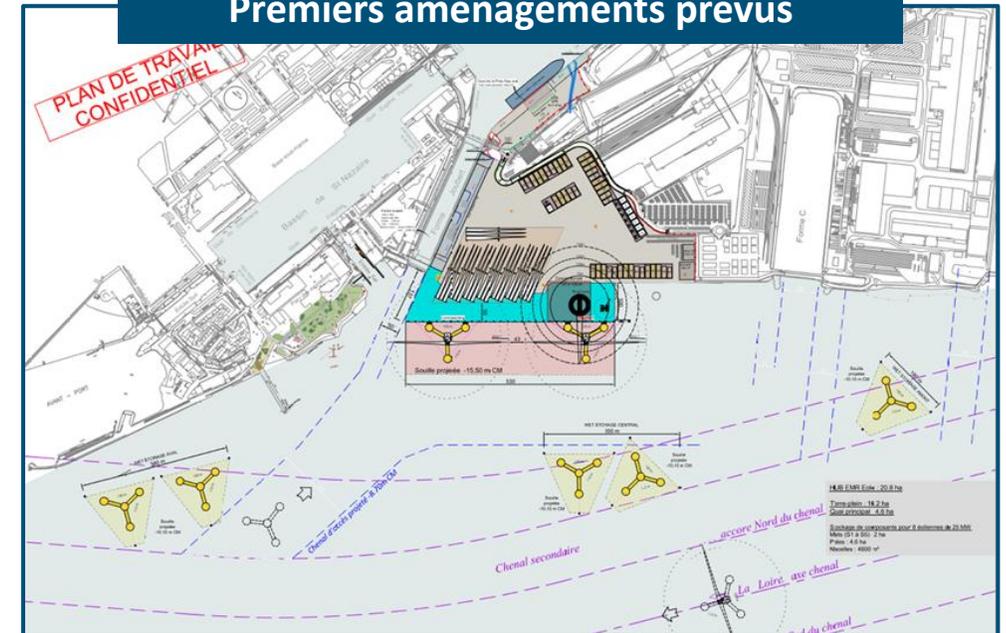
- Optimisation de l'aménagement du linéaire du quai, en veillant à préserver les besoins opérationnels
- Réévaluation de la capacité de stockage sur le plan d'eau à proximité du Petit Maroc
- Adaptation progressive de la capacité du ponton de service

Un projet progressif et adapté aux besoins identifiés pour accompagner les premières étapes de développement

Projet envisagé en juin 2025



Premiers aménagements prévus



Premiers aménagements prévus

- **Un linéaire de quai de 530 mètres**, conçu pour accueillir :
 - Un poste pour assembler l'éolienne sur le flotteur à l'aide d'une grue de forte capacité ;
 - Un poste de mise en service des éoliennes avant leur départ en mer.
- **Une zone de stockage à terre de 20 hectares**, déjà aménagée pour stocker les composants (mats, nacelles, pales).
- **Stockage temporaire des flotteurs sur le plan d'eau :**
 - Jusqu'à 5 flotteurs nus, compatibles avec les technologies de flotteurs béton ou acier ;
 - Solution technique envisagée : ancrage par pieux sous-marins, sous réserve des études de faisabilité et d'opérabilité en cours.



1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

Calendrier prévisionnel des prochaines étapes



Automne 2025

Séquence AVP
(rencontre décryptage,
approfondissements
thématiques...)

Fin 2025

Comité de suivi n°2

Début 2026

Poursuite de la
concertation
continue

1

Introduction

2

Le comité de suivi

3

La concertation préalable et
la concertation continue

4

Les avancées et les
prochaines étapes

Restons en contact

Contactez-nous pour
toute question ou demande :

concertation-eole@nantes.port.fr

La garante reste
à votre écoute :

catherine.trebaol@garant-cndp.fr

Suivez les actualités du projet
et de la concertation continue sur :
participez.eole.port.fr



Merci
de votre attention !